

Image not found or type unknown



Déménagement après séparation.

Par **Mic22**, le **14/11/2016 à 17:12**

Bonjours à tous,rnrnDans le cas ou une séparation ce passe mal et qu'un déménagement serait prévue est ce que c'est possible de ce faire assister des forces de l'ordre afin d'éviter des complications?rnrnMerci d'avance pour vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **14/11/2016 à 17:50**

Bonjour, non vous les appellerez si cela se passe mal physiquement, cordialement

Par **chris_ldv**, le **17/11/2016 à 20:54**

Bonjour,rnrnVous pouvez faire appel, à vos frais, à un huissier de justice qui pourra constater les conditions de votre déménagement.rnrnL'effet devrait egalement être dissuasif et permettre d'éviter d'éventuels débordements.rnrnCordialement,

Par **Mic22**, le **17/11/2016 à 21:01**

Merci pour votre réponse